

# LA DOUANE MAROCAINE : UNE INSTITUTION EN INTERACTION AVEC SON ENVIRONNEMENT



# LA DOUANE CONSOLIDE SES PARTENARIATS

De par la nature des missions qui lui sont dévolues, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects est appelée à interagir avec un environnement complexe évoluant en présence de défis et de préoccupations qui rejoignent les siennes. Aussi, inscrit-elle son action au quotidien dans une relation étroite de partenariat actif avec les différentes composantes de cet environnement dans un objectif commun de performance.

## >>> LA DOUANE, PARTENAIRE DE L'ENTREPRISE

Le partenariat avec l'entreprise tel que le conçoit l'ADII se veut un cadre propice pour cerner les difficultés auxquelles les opérateurs économiques sont confrontés dans leurs activités, et mettre en place des dispositions novatrices dans le cadre de la facilitation et de la simplification des procédures douanières pour soutenir le développement des entreprises et préserver, voire renforcer leur niveau de compétitivité.

Dans un contexte mondial de concurrence accrue, l'administration des douanes ne ménage aucun effort pour apporter son appui au tissu productif national et aux entreprises étrangères implantées ou désirant s'implanter au Maroc.

## >> LA MISE EN PLACE DE MESURES EXCEPTIONNELLES : UNE VOLONTÉ DE SOUTENIR L'ENTREPRISE NATIONALE EN CONTEXTE DE CRISE

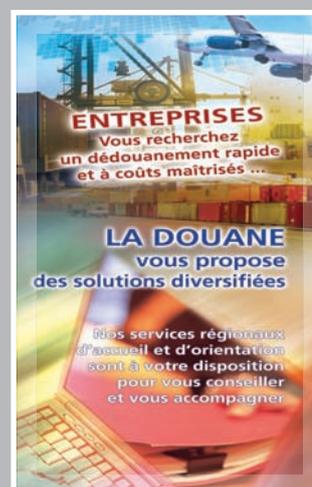
Dans le cadre du plan de soutien et d'accompagnement de certains secteurs d'activité touchés par la crise économique

internationale, une batterie de mesures anticipatives a été prévue et mise en œuvre par le Gouvernement en partenariat avec le secteur privé et les acteurs concernés, dans le dessein de protéger l'économie nationale des éventuels impacts de la conjoncture économique mondiale.

Ces mesures, qui sont de nature à permettre aux entreprises marocaines impactées et aux entités industrielles les plus vulnérables aux effets de la crise économique mondiale d'y faire face, ont concerné, entre autres, les secteurs exportateurs qui ont accusé un recul notable de leur activité, du fait de la baisse de la demande de leurs marchés traditionnels.

Dans cette perspective, une convention a été signée par le Gouvernement avec la Confédération Générale des Entreprises du Maroc et le Groupement Professionnel des Banques du Maroc au profit des secteurs du textile, du cuir et des équipements automobiles. Les dispositions arrêtées dans ce cadre portent sur trois volets essentiels à savoir le social, le financier et le commercial. Parmi les mesures d'ordre commercial, certaines entrent dans le cadre des attributions de la Douane. Elles consistent en l'octroi d'avantages aux entités ayant subi des annulations de commandes et ce, sur une période de six mois renouvelables débutant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Il s'agit plus précisément des facilités suivantes :

- la prorogation du délai de séjour des marchandises placées sous les régimes de l'Admission Temporaire ou de l'Admission Temporaire pour Perfectionnement Actif (ATPA) souscrits par les unités exportatrices ainsi que l'exportation des produits



obtenus ou des matières premières et emballages, hors délai, sans préjudice des suites contentieuses

- la mise à la consommation d'une proportion de 15 % des produits compensateurs obtenus sous ATPA sur la base de l'espèce des marchandises admises initialement et en fonction des quotités des droits et taxes en vigueur au jour de l'enregistrement de la déclaration en détail établie pour la mise à la consommation.

Cette dérogation fait ainsi bénéficier l'entreprise d'un droit de douane avantageux par rapport aux taux en vigueur le jour de l'importation (compte tenu de la baisse tendancielle des quotités) et la dispense de l'acquittement des intérêts de retard et des pénalités.

Pour la mise en œuvre de ces dispositions, un cadre de concertation a été mis en place pour arrêter d'un commun accord, avec les professionnels concernés (AMITH, AMICA,...), les modalités pratiques d'octroi des avantages retenus, dans les meilleures conditions de célérité et d'efficacité, et la diffusion de l'information auprès de leurs membres.

### >>> LA DOUANE, PARTENAIRE DES ACTEURS PUBLICS

Certaines des missions confiées à la Douane sont parallèlement assurées par d'autres corps et départements de l'Etat. Aussi, la coordination et la collaboration étroites et régulières entre les différents intervenants sont-elles privilégiées pour atteindre les objectifs communs et optimiser l'intervention de chacune des parties.

Cette année, la coopération entre l'ADII et les autres corps de l'Etat a notamment porté sur :

### >> LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC ILLICITE DE STUPÉFIANTS

De par leur présence aux postes frontières du Royaume, les services douaniers se doivent de faire front à la circulation illégale des stupéfiants et des produits psychotropes. Dans ce domaine, l'ADII ne fait pas cavalier seul, elle agit en étroite concertation avec les forces de sécurité sur place. Elle veille particulièrement à coordonner son action avec la Division Anti Drogue (Ministère de l'Intérieur), la Direction Générale de la Sûreté Nationale, la Gendarmerie Royale et la Marine Royale. Grâce à une parfaite synergie des efforts des différents services concernés, cette année a connu des réalisations importantes de saisies de stupéfiants sous leurs diverses formes.

### >> LA LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE DES CIGARETTES

La coordination de l'action et la fédération des efforts des différents intervenants en matière de lutte contre la contrebande des cigarettes ont permis d'atteindre, cette année encore, des résultats satisfaisants, projetant ainsi l'action de la Commission Nationale de Lutte contre ce phénomène dans des perspectives ambitieuses. En atteste, la part de la contrebande dans le marché global des cigarettes ramenée de 25 à 9,6 %, indice révélateur du niveau d'aboutissement des objectifs initialement tracés dans le plan d'action de ladite Commission présidée par l'Administration des Douanes.





## >> LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX

Dans le cadre de la mobilisation internationale en matière de lutte contre la criminalité financière organisée, le Gouvernement marocain a procédé, début 2009, à la création de l'Unité de Traitement du Renseignement Financier (UTRF) qui a la charge de collecter, de traiter et de diffuser des renseignements financiers ainsi que d'assurer la coordination des moyens d'action des services d'enquête et d'investigation des administrations, établissements publics et autres personnes morales de droit public.

Désignée en mars 2009 en tant que membre au sein de cette instance, l'Administration des Douanes a participé en cette qualité aux diverses réunions tenues pour examiner l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'UTRF.

Compte tenu de son implication dans la lutte contre le fléau du blanchiment de capitaux, l'administration est appelée à prendre les mesures nécessaires pour assurer l'application des nouvelles dispositions en la matière, à travers la mise en place d'un dispositif de vigilance pour détecter les opérations soupçonnées véhiculer les cas de blanchiment d'argent.

## >> LA SÉCURISATION DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE

Durant l'année 2009, l'Administration des Douanes a marqué sa présence au sein du Comité National de l'Aviation Civile

et ce, à travers sa participation active aux réunions d'échange et de concertation visant le renforcement des capacités d'inspection et de filtrage, la recherche des synergies entre les différents intervenants pour une sécurisation optimale des plateformes aéroportuaires ainsi que la préparation des exercices de sûreté et le suivi des audits de sûreté des aéroports nationaux.

La Douane marocaine a, en outre, contribué à la préparation du projet de procédure d'exploitation normalisée relative au transport autorisé des armes à feu en cabine et en soute et à la définition des responsabilités et des mesures à prendre pour le traitement des armes à l'arrivée et au départ des aéroports du Royaume.

Par ailleurs, l'ADII a pris part à divers séminaires dans l'objectif de maîtriser davantage la mise en œuvre des conventions internationales afférentes aux aspects sécuritaires (la Convention sur les Armes Chimiques (CAC), l'Initiative de Sécurité en matière de Prolifération (PSI), le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), l'Initiative Globale de Lutte contre le Terrorisme Nucléaire (GICNT), la Résolution 1540 sur les Armes de Destruction Massive et la coordination en matière de Contrôle Stratégique des Exportations ...).

Ces rencontres ont constitué autant d'occasions pour la Douane marocaine d'échanger avec les autres intervenants et de s'enquérir de leurs expériences réussies.

# LA DOUANE RENFORCE SA PRÉSENCE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE

La Douane marocaine a réalisé au cours des dernières années de grandes avancées dans les domaines de la facilitation et la sécurisation du passage en douane des marchandises, champs d'action revêtant un intérêt particulier pour les intervenants du commerce mondial. Avancées qui lui ont valu la reconnaissance et la confiance de ses pairs et des instances internationales.

Convaincue du rôle central des actions de coopération dans l'adaptation continue de l'intervention douanière aux impératifs de l'économie mondiale, l'ADII veille à entretenir ses relations de partenariat avec les administrations douanières étrangères en assurant une présence active lors des rencontres importantes organisées à l'échelle internationale et ce, dans un but commun de mutualisation des expériences et de développement des économies.

## >>> LA DOUANE, UNE PARTICIPATION ACTIVE AU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ADMINISTRATIONS DOUANIÈRES CONDUIT PAR L'OMD

En 2009, deux cadres de l'ADII ont été accrédités par l'OMD en tant qu'experts conseillers en modernisation des administrations douanières portant ainsi à quatre le nombre d'experts marocains accrédités par cette organisation.

Outre la gestion stratégique, ces experts interviennent dans les domaines de la formation et de la valeur en douane au profit des douanes de la région MENA. Ils contribuent activement au renforcement des actions régionales de formation et sont en mesure d'apporter conseil et soutien de qualité au programme Columbus mené par l'OMD.

Préalablement à leur désignation, ces cadres ont participé à des ateliers rigoureux d'accréditation afin d'évaluer leurs



*L'Administration des Douanes du Maroc s'est lancée résolument vers une modernisation de ses structures et de son fonctionnement en sécurisant les perceptions fiscales, en facilitant les échanges tout en assurant la sécurité et la fiabilité de la chaîne logistique [...]*

*La contribution du Maroc aux travaux de la communauté douanière internationale est de grande qualité. Outre le fait qu'il assure la vice-présidence de la région « MENA » de l'OMD, sa capacité et son engagement à mener une modernisation douanière d'envergure servent d'exemple à bon nombre de pays en les incitant au dynamisme et à l'audace.*

*Cette volonté de la douane marocaine de s'inscrire fermement dans une démarche novatrice traduit son engagement dans la mise au point d'une nouvelle orientation stratégique pour faire face aux défis de ce 21ème siècle.*

*Kunio Mikuriya*

*Secrétaire Général de l'Organisation Mondiale des Douanes*

compétences, leurs connaissances et leurs qualités à pouvoir assurer un véritable transfert de compétences.

L'accréditation de ces cadres, par la Direction de renforcement des capacités de l'OMD, s'inscrit dans le cadre de l'objectif de la régionalisation de l'assistance fournie aux administrations douanières et de celui de l'accélération et de l'amélioration du programme de renforcement des capacités.

Que ce soit dans le domaine de la valeur, de la formation ou du conseil en gestion stratégique, ce vivier d'experts a assuré plusieurs interventions au niveau de différents pays de la région MENA et animé des séminaires sur des questions techniques pointues.

L'un de ces experts a été chargé d'encadrer le Groupe de Travail Régional (GTR) constitué du Cameroun, du Congo Brazzaville, du Congo Kinshasa, de la Côte d'Ivoire, du Tchad et du Gabon, pour la mise en place de techniques de gestion stratégique.





*Mohamed GHAZALI, expert conseiller en modernisation des administrations douanières auprès de l'OMD et Chef de la Division du Budget et des Equipements au sein de l'ADII, livre son point de vue par rapport à cette expérience.*

Mes interventions en 2009 ont consisté en l'accompagnement des administrations douanières de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre Afrique, dans la conception et la mise en œuvre de leurs plans stratégiques visant la modernisation de leurs organisations et le renforcement de leurs capacités.

J'ai été chargé dans le cadre du même programme de superviser le travail du GTR ou Groupe de Travail Régional regroupant six pays d'Afrique, le Cameroun, le Congo Brazavil, le Congo Kinchassa, la Côte d'Ivoire, le Tchad et le Gabon. Ce groupe tient ses réunions une fois par trimestre et ses actions sont validées

par les Directeurs Généraux des administrations concernées.

Depuis mon accréditation, j'ai assuré trois interventions, au Niger, au Cameroun et la dernière dans le cadre du GTR. Au courant de l'année 2010, il est prévu de suivre et d'accompagner les deux administrations dont le plan stratégique a été, antérieurement, mis en place à savoir le NIGER et le Cameroun.

Il faut dire que les interventions assurées dans la cadre du programme de renforcement des capacités des administrations douanières sont d'une richesse incomparable. Travailler avec d'autres douanes permet de mieux appréhender les difficultés, pas forcément les mêmes que celles de son administration. Les contextes étant, en effet, différents. Cela permet, aussi, de tester ses connaissances et son expertise dans d'autres environnements de travail. Cette expérience est aussi l'occasion, par excellence, de promouvoir les avancées réalisées par l'ADII, somme toutes très appréciées.



*Hakima AZIZI, experte accréditée auprès de l'OMD et formateur permanent au Centre de Formation Douanière de l'ADII s'exprime sur cette expérience.*

La participation au programme de renforcement des capacités représente pour moi une opportunité de transmettre mon expérience croisée dans le domaine de la formation et de la valeur en douane ainsi que mon expertise technique acquise notamment dans le cadre des travaux des instances de gestion internationale de l'Accord de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) sur l'évaluation en douane.

Le suivi des thématiques actuelles liées à la formation sur la valeur et la veille au niveau du comité technique m'ont permis de capitaliser un savoir faire et une grande aisance dans les domaines objet de mon champ d'action.

Par ailleurs, les interventions au niveau de différents

pays m'ont également permis d'acquérir une meilleure connaissance des techniques de formation de l'OMD dans les domaines de la valeur et de la formation de formateurs.

A travers les discussions très ouvertes et très instructives que j'ai eues avec des responsables douaniers étrangers au cours des formations et séminaires que j'ai assurés, j'ai pu identifier quelques problèmes et difficultés que rencontrent ces administrations dans l'application de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation en douane. Pour les administrations partenaires, les formations dispensées visent, essentiellement, à assurer une bonne connaissance et application des dispositions de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation en douane en tenant compte des contraintes des membres en termes de développement.

Au vu des rapports d'évaluation et des témoignages des participants, je peux considérer que cet objectif est parfaitement atteint.

## >>> LA DOUANE, UNE PRÉSENCE DYNAMIQUE AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES

En 2009, le Maroc, représenté par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects, a été réélu Vice Président du Conseil de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) et représentant régional de la région d'Afrique du Nord, du Proche et Moyen Orient.

Le mandat du Maroc au sein du comité de l'OMD a également été prolongé d'une année, conférant au Directeur Général de l'ADII la présidence de ce comité jusqu'à juin 2010.

Ces réélections constituent une marque de confiance à l'égard de la Douane marocaine du fait du rôle dynamique que le Maroc a joué durant son dernier mandat au sein de l'OMD et de la région d'Afrique du Nord, du Proche et Moyen Orient.

De par sa présence au sein des différents groupes de travail de l'OMD, l'ADII mène diverses actions dans le sens de la déclinaison, au niveau de la région MENA, du plan stratégique de l'OMD.

Le renforcement des capacités des administrations douanières de la région à travers l'application des plans de formation annuels et des programmes issus du Bureau Régional de Renforcement des Capacités et de la Direction du Renforcement des Capacités de l'OMD constituent également l'une des préoccupations majeures de cette administration en tant que représentant de la région d'Afrique du Nord, du Proche et Moyen Orient.

Par ailleurs et avec la vice présidence du Conseil de l'OMD, l'ADII se voit attribuer le rôle de promoteur de la mise en œuvre des instruments de l'OMD notamment la Convention de Kyoto Révisée, le cadre de normes SAFE et

la vision stratégique sur les douanes du 21<sup>ème</sup> siècle.

A ce titre, l'ADII a pris part à diverses réunions et conférences de l'Organisation Mondiale des Douanes. Elle a par ailleurs, organisé au Maroc la Conférence de l'OMD sur les Technologies de l'Information.

## >> CONFÉRENCE DE L'OMD SUR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le Maroc a été désigné pays hôte de la 8<sup>ème</sup> édition de la « Conférence et Exposition OMD sur les technologies de l'information ». Cette manifestation de portée internationale s'est tenue, du **22** au **24** avril 2009 à Marrakech, sous le thème : « Guichet unique : des avantages pour les opérateurs économiques ».

Des experts douaniers et du monde de l'entreprise se sont réunis sur invitation du Secrétaire Général de l'OMD et du Directeur Général de l'ADII pour débattre du rôle des technologies de l'information pour la sécurité de la chaîne logistique internationale et la facilitation du commerce.

Ce rendez-vous fut également l'occasion d'explorer les possibilités de coopération entre les intervenants aux frontières, dont notamment les administrations douanières.

Près de **600** représentants originaires de **121** pays participants ont exprimé leur satisfaction quant à l'organisation et au déroulement de la manifestation.

## >> RÉUNIONS RÉGIONALES DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES DOUANES MEMBRES DE L'OMD

Sous la présidence du Maroc, en sa qualité de Vice Président et Représentant Régional de l'Organisation Mondiale des



Douanes (OMD), les Directeurs Généraux des douanes des pays de la Région de l'Afrique du Nord, du Proche et Moyen Orient ont tenu leur 29<sup>ème</sup> réunion au Caire, au siège de la Ligue des Etats Arabes, les 1<sup>er</sup> et 2 février 2009. Cette réunion a été précédée par la réunion annuelle des Directeurs Généraux des douanes des pays arabes tenue le 31 janvier 2009.

Ce premier rendez-vous a constitué l'occasion pour l'ADII de proposer la conduite d'un projet de convention multilatérale d'assistance administrative mutuelle pour lutter contre la fraude notamment en matière de déclaration de l'origine, de la valeur, de l'espèce des marchandises d'une part ; et la mise en place d'un mécanisme parallèle pour l'échange d'informations concernant l'authentification de l'origine des marchandises échangées entre les pays arabes dans le cadre de la convention de facilitation et de développement des échanges commerciaux interarabes, d'autre part.

La deuxième réunion, rassemblant les Directeurs Généraux des douanes des pays de la Région de l'Afrique du Nord, du Proche et Moyen Orient, présidée par le Directeur Général de l'ADII, a permis d'engager des échanges fructueux sur des questions douanières d'intérêt commun notamment, le cadre de normes de l'OMD, l'impact de la crise financière mondiale sur l'action douanière ainsi que le programme de renforcement des capacités.

### >> TRAVAUX DES 113<sup>ÈME</sup> / 114<sup>ÈME</sup> SESSIONS DU CONSEIL DE L'OMD

L'ADII a participé aux travaux de la 113<sup>ème</sup> et de la 114<sup>ème</sup> sessions du Conseil de l'OMD et de sa commission de politique générale tenues à Bruxelles du 22 au 27 juin 2009. En sa qualité de Vice Président du Conseil de l'OMD et représentant régional de la région d'Afrique du Nord, du Proche et Moyen Orient, le Maroc a présidé la réunion régionale de coordination.

Cet événement était l'occasion d'examiner différentes questions découlant de préoccupations communes aux pays membres de l'OMD notamment, la lutte contre la contrefaçon et la piraterie, le renforcement des capacités des administrations douanières, les négociations en cours au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce et leur relation avec les instruments mis en place par l'OMD.

### >>> LA DOUANE, UN PARTENAIRE DES DOUANES ÉTRANGÈRES

L'administration des douanes s'est attachée, durant cette année, à consolider les actions de coopération avec ses homologues. La finalité recherchée étant la mise en place de mécanismes de facilitation du commerce international, le rapprochement des législations douanières entre le Maroc et ses partenaires notamment l'Union Européenne, la simplification des procédures et la gestion coordonnée de la lutte contre la contrefaçon et la piraterie ainsi que la gestion intégrée aux frontières.

### >> LA COOPÉRATION MULTILATÉRALE : PIERRE ANGULAIRE DE L'APPLICATION DES DISPOSITIONS DOUANIÈRES PRÉVUES PAR LES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE

Dans le cadre de l'accord d'association Maroc-Union Européenne, l'ADII assure le suivi des aspects douaniers relatifs au plan d'action Maroc-UE issu de la Politique Européenne de Voisinage ; des actions qui couvrent notamment la simplification des procédures et la lutte contre la contrefaçon et la piraterie ainsi que la lutte contre la circulation des biens à double usage.

Les modalités opérationnelles nécessaires à la réalisation des actions qui incombent à l'ADII, figurant dans le document conjoint Maroc-Union Européenne, ont également fait l'objet de diverses rencontres interministérielles auxquelles l'ADII a pris part dans le cadre du statut avancé.

### > La conférence finale du programme Euromed-Marché

L'ADII a participé activement à la conférence finale du programme Euromed-Marché organisée par la Commission Européenne les 28 et 29 avril 2009 à Barcelone. Parmi les principales recommandations issues des travaux de cette conférence, l'achèvement du document faisant le point et l'analyse comparative de l'arsenal juridique mis en œuvre par les 10 pays partenaires de l'Union Européenne dans les six domaines prioritaires retenus dans le cadre des mécanismes d'accès aux marchés. Il s'agit notamment des domaines de la coopération douanière et de la lutte contre la contrefaçon.

### > Le comité de coopération douanière

L'ADII a marqué sa présence lors de la 6<sup>ème</sup> session du comité de coopération douanière organisée le 13 mai 2009 à Bruxelles. Parmi les points importants traités dans le cadre de cette rencontre, l'on citera celui relatif à l'évolution du projet marocain de la nomenclature combinée.

### > La 9<sup>ème</sup> réunion du comité de l'Union douanière arabe

La Douane a pris part aux travaux de la 9<sup>ème</sup> réunion du comité de l'Union douanière arabe tenue au Caire les 22 et 23 avril 2009. L'objectif visé était l'harmonisation de la législation douanière, des procédures ainsi que des dispositions tarifaires entre l'ensemble des pays membres de cette union douanière.

### > Le groupe de travail maghrébin chargé de l'élaboration du projet de la zone de libre échange maghrébine

La volonté affichée des pays du grand Maghreb pour la création d'une zone commune de libre échange a conduit l'administration des douanes marocaine à participer de manière active aux travaux du groupe maghrébin chargé de l'élaboration du projet de la zone de libre échange maghrébine, réuni à Rabat du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2009.

### >>> LA COOPÉRATION BILATÉRALE : UN ÉCHANGE CONTINU ET FRUCTUEUX D'INFORMATIONS ET D'EXPÉRIENCES ENTRE L'ADII ET LES DOUANES DES PAYS PARTENAIRES

### >> LA XVIÈME CONFÉRENCE DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES DOUANES DES PAYS PARTIELLEMENT OU TOTALEMENT FRANCOPHONES

L'ADII, représentée par son Directeur Général, a participé à la XVI<sup>ème</sup> conférence des Directeurs Généraux des douanes des pays partiellement ou totalement francophones organisée les 29 et 30 juin à Paris sous le signe de «l'efficacité douanière : comment la mesurer et l'améliorer ?».

Au cours de cette réunion, le Directeur Général de l'ADII a présenté l'expérience des douanes marocaines en matière de pilotage stratégique. Il importe de signaler à ce niveau, qu'au vu des mutations que connaît le commerce international et les contraintes qu'il impose aux administrations douanières dans la gestion des flux ininterrompus des marchandises, l'ADII a placé parmi ses priorités l'amélioration de sa gestion stratégique pour faire face aux défis auxquels elle devra faire face.

### >> LA COMMISSION MIXTE MAROCO-ESPAGNOLE

La question de la mise en œuvre des actions de coopération, notamment en matière de lutte contre la fraude commerciale, la contrebande et la contrefaçon, était à l'ordre du jour de la réunion tenue, le 05 mai 2009 à Madrid, par la commission mixte maroco-espagnole instituée par l'accord d'assistance administrative mutuelle signé entre les administrations douanières des deux pays.

Outre les cadres de partenariat évoqués plus haut, la Douane marocaine a contribué activement à la dynamisation et au suivi de la coopération commerciale avec des pays arabes dont, notamment l'Egypte, la Tunisie et la Libye.



# LA DOUANE À L'ÉCOUTE DE SES PUBLICS ET PARTENAIRES

S'inscrivant dans une démarche volontariste, l'ADII a initié, depuis les années 90, un ensemble d'actions visant à permettre à ses différents publics l'accès libre à ses textes législatifs et réglementaires, à rendre compte de ses pratiques et activités, à prendre en charge les requêtes de ses usagers et à se concerter avec ses partenaires pour une meilleure réponse à leurs préoccupations.

Cette culture de la transparence, à laquelle adhère l'ensemble du corps douanier, a permis à la Douane d'entretenir des relations de qualité tant avec les médias qu'avec ses usagers (particuliers et entreprises).

## >>> RELATION AVEC LES MÉDIAS : UNE CONCEPTION BASÉE SUR LA CONFIANCE PARTAGÉE

Passerelle fondamentale entre la Douane et la sphère publique, la presse a été érigée en véritable partenaire auquel une attention particulière est accordée et ce, par une communication régulière d'informations susceptibles d'intéresser le public et une réponse aux sollicitations les plus variées des journalistes.

A la lecture des résultats synthétisés dans le bilan ci-après, il apparaît clairement que le regard porté par les médias sur les actions menées cette année par la Douane est largement positif.

## >> UNE PRÉSENCE PERMANENTE SUR LES SUPPORTS DE PRESSE

1084 articles publiés dont :

- 572 écrits en langue arabe et 512 écrits en langue française
- 161 parus à la Une de la presse écrite

## >> DES ACTIONS ET RÉALISATIONS FAVORABLEMENT PERÇUES

- 102 articles favorables, représentant près de 10% des articles publiés en 2009 et
- 861 neutres.

## >> UN INTÉRÊT PARTICULIER DE LA PRESSE ÉCRITE POUR LES MÉTIERS DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE

47% des articles publiés se sont intéressés à la thématique de la lutte contre la fraude et les divers trafics illicites

## >> LA CAMPAGNE D'ACCUEIL DES MRE RETIENT L'ATTENTION DE LA PRESSE EN PÉRIODE ESTIVALE

27% des sollicitations des médias sur la thématique de la campagne MRE (préparatifs et dispositifs douaniers mis en place pour l'accueil de nos compatriotes durant la période



estivale), soit :

**16** demandes satisfaites pour un total de

**17** sollicitations réparties entre :

- **10** chaînes radiophoniques
- **05** chaînes télévisées et
- **02** organes de la presse écrite

### >> LES QUOTIDIENS EN TÊTE D’AFFICHE DES ORGANES DE PRESSE ÉCRITE TRAITANT DE LA DOUANE

**11** quotidiens nationaux en tête des journaux et autres publications écrites traitant de thématiques douanières

**946** articles parus dans des quotidiens (**87,26 %**) dont :

- **150** publiés par « Assabah »
- **119** par « Le Matin du Sahara et du Maghreb »
- **104** par « L’Economiste »
- **92** par « Al Ahdad Al Maghribia »

### >> SOLLICITATIONS DE LA PRESSE

- **40** demandes d’information et d’entretien adressées par la presse écrite
- **45** demandes d’interview et de participation à des émissions formulées par la presse radiophonique
- **11** sollicitations de chaînes télévisées nationales et étrangères
- **68 %** des sollicitations satisfaites

### >> ZOOM SUR LES THÉMATIQUES TRAITÉES PAR TYPE DE MÉDIAS

#### Presse écrite

Saisies : 29 %  
Actions de lutte contre la fraude : 19 %  
Fiscalité indirecte : 15 %  
Réglementation et procédures douanières : 8 %  
Activités douanières : 7 %  
Ressources Humaines : 7 %  
Commerce Extérieur : 3 %  
Image de la douane : 2 %  
Autres thèmes : 4 %

#### Presse radiophonique

MRE : 21 %  
Recettes douanières : 16 %  
BADR : 12 %  
8<sup>ème</sup> édition de la conférence exposition de l’OMD sur les technologies de l’information : 12 %  
Journée internationale des douanes : 5 %  
Catégorisation des entreprises : 5 %  
Contrebande et contrefaçon : 5 %  
Commerce Extérieur : 5 %  
Grippe porcine : 4 %  
Réélection du Maroc à la vice-présidence du conseil de l’OMD : 2 %  
Lutte contre le trafic illicite de stupéfiants : 2 %

#### Presse audiovisuelle

MRE : 39 %  
Commerce Extérieur : 17 %  
Lutte contre le trafic illicite de stupéfiants : 17 %  
BADR : 12 %  
Journée internationale des douanes : 5 %  
8<sup>ème</sup> édition de la conférence exposition de l’OMD sur les technologies de l’information : 5 %  
Economie informelle : 5 %

## >> ILS ONT DIT DE LA DOUANE

« Je tiens à féliciter l'Administration des Douanes et Impôts Indirects pour l'audace et la persévérance dont elle a fait preuve en menant à terme et avec brio le projet de dématérialisation des transactions douanières prenant en charge près de 3500 déclarants et 1500 agents douaniers »

*Extrait du discours du Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies lors de la Conférence et Exposition OMD 2009 sur les TI, tenue à Marrakech du 24 au 26 avril.*

« Il s'agit d'une administration moderne et efficiente qui accorde une place de choix à l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans ses systèmes de fonctionnement et de gestion, ce qui en fait une vitrine par rapport aux autres pays »

*Extrait d'une déclaration faite à la MAP par le Directeur Adjoint du Contrôle et de la Facilitation à l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) lors de la Conférence et Exposition OMD 2009 sur les TI, tenue à Marrakech du 24 au 26 avril.*

### Une réforme adaptée aux nouvelles exigences économiques

... Aujourd'hui, la douane est citée en exemple dans le monde entier. Une reconnaissance internationale qui mérite d'être relatée à l'occasion des 10 ans de règne du Roi Mohamed VI.

*La Tribune, 30 juillet 2009*

### جهاز (السكانير) يقض مضجع مهربي المخدرات

... جاء بعد فحص دقيق أجري على السيارتين المشبوهتين بواسطة جهاز (السكانير) وكذا التعينة والخبرة واليقظة المستمرة لمصالح الجمارك ، للكشف عن كل الحيل التي تبتكرها مافيا التهريب والاتجار الدولي في المخدرات والهجرة غير الشرعية.

*العلم، 4 مارس 2009*

### Saisie de plus de 32 tonnes de chira

... Grâce au ciblage, à la collecte de renseignements et à l'équipement de pointe servant à la détection des produits douteux, les agents des douanes ont pu faire échouer plusieurs tentatives de contrebande soigneusement planifiées...

*Le Matin, 25-26 avril 2009*

### إدارة الجمارك المغربية تتميز بمردودية جيدة

... استطاعت هذه المؤسسة أن تصبح نموذجا يحتذى به على مستوى القارة الإفريقية. وأوضح بروفورد إن الأمر يتعلق بإدارة عصرية وفعالة أولت اهتماما كبيرا لإدماج التكنولوجيات الحديثة للإعلام والاتصال في أنظمتها ، مما جعل منها قدوة بالنسبة للدول الأخرى.

*العلم، 25 و 26 أبريل 2009*

## Douane : Une Histoire millénaire

Figurant parmi les premières institutions de l'Etat marocain, la Douane de vient de plus en plus, comme elle l'était à diverses étapes de l'Histoire du Maroc, un véritable levier de croissance

*L'Economiste Magazine, mai 2009*

## >>> RENCONTRES AVEC LES PROFESSIONNELS : UNE DYNAMIQUE D'ÉCHANGE SOUTENUE

Dans une démarche volontaire, l'ADII inscrit annuellement sur son agenda un programme de rencontres et d'échanges avec les opérateurs économiques, dans le but de les tenir au fait des services et solutions qui leur sont dédiés.

En 2009, la Douane a perpétué la tradition en organisant et en participant à différents rendez-vous professionnels, lui ayant permis d'informer ses partenaires du monde des affaires, de les sensibiliser et de communiquer avec eux autour de thématiques les intéressant, tout en recueillant leurs attentes et besoins pour améliorer le service rendu.

## >> EVÉNEMENT PHARE DE L'ANNÉE 2009 : CONFÉRENCE ET EXPOSITION DE L'ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES SUR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (22 - 24 AVRIL)

### > Contexte et cadre général

La Conférence et Exposition de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) sur les Technologies de l'Information (TI)

CONFÉRENCE & EXPOSITION OMD 2009  
SUR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

8<sup>ÈME</sup> EDITION

**Le guichet unique :  
des avantages  
pour les opérateurs**

INVENTONS  
NOTRE FUTUR

Palmeraie Golf Palace, Marrakech, du 22 au 24 avril 2009

est un événement de portée internationale qui a lieu annuellement, depuis 2002, dans un pays membre de l'OMD. Soucieuse de sécuriser et de faciliter le commerce mondial et consciente du rôle que peuvent jouer les TI dans ce domaine, l'OMD vise, à travers cette manifestation, à favoriser une plus grande intégration des nouvelles technologies dans la gestion douanière. Ce rendez-vous périodique de la communauté douanière constitue aussi un

forum de discussion entre les représentants des douanes et les différents intervenants dans le secteur pour examiner les « possibilités numériques » qu'offrent les toutes dernières technologies.

La 8<sup>ème</sup> édition de la Conférence et Exposition de l'OMD sur les Technologies de l'Information a été organisée cette année à Marrakech, en partenariat avec l'ADII, sous le thème: «Guichet unique : des avantages pour les opérateurs ». Le choix d'un tel thème se justifie par le fait qu'il constitue un élément clé concourant à la facilitation des échanges en réduisant les délais et les coûts, mais aussi à la gestion coordonnée des frontières que l'OMD inscrit dans sa vision de « La douane au 21<sup>ème</sup> siècle».

La rencontre, tenue dans la ville ocre, a été l'occasion de débattre des évolutions informatiques et du développement des techniques d'analyse à l'échelon mondial, d'assister à des démonstrations des toutes dernières technologies, d'identifier les opportunités en matière de TI dans l'environnement douanier et de rencontrer les différents partenaires et associés potentiels désireux d'améliorer la facilitation des échanges, la gestion de la chaîne logistique, la coopération entre les services aux frontières et la sécurité.

En marge de la conférence, un espace exposition a été mis en place afin de permettre aux participants et aux fournisseurs de services TI de nouer des contacts fructueux et d'échanger leurs points de vue sur les tendances, les technologies, les solutions informatiques et les systèmes d'analyse, conçus spécifiquement pour les douanes et les milieux commerciaux internationaux.

### > Pourquoi cet événement au Maroc ?

Le choix du Maroc par l'Organisation Mondiale des Douanes pour abriter cet événement trouve son fondement dans la remarquable dynamique que connaît le Royaume dans le domaine des TI, mais aussi dans la volonté de l'OMD de promouvoir l'image de marque de l'ADII qui a réalisé des avancées notables en matière de facilitation et de sécurisation de la chaîne logistique internationale.

A titre indicatif, les précédentes éditions ont eu lieu à Bruxelles (2002), à Johannesburg (2003), à Kuala Lumpur (2004), à Istanbul (2005), à Bangalore (2006), à Veracruz (2007) et à Séoul (2008).

## > Participants et exposants

La conférence a connu la participation de 600 délégués originaires de 121 pays membres de l'OMD. L'exposition, quant à elle, a réuni 35 exposants d'envergure internationale ainsi que les représentants de 80 administrations douanières.

## > Couverture médiatique de l'événement

- 23 journalistes ont pris part à cet événement
- 24 diffusions enregistrées via le canal de l'audiovisuel
- 35 parutions dans la presse écrite et sur certains sites web

Quelques extraits significatifs puisés dans les commentaires de la presse sur l'événement :

*« Cet événement se veut une plateforme favorisant le partage des expériences entre les entreprises, les opérateurs économiques et les administrations de douane, surtout pour ce qui est des échanges aux frontières »*

MAP

*« Le guichet unique, c'est aussi la grande ambition du Maroc d'écourter les délais et d'encourager le développement du commerce international »*

L'Economiste

*« L'administration marocaine est désormais en bonne voie qui, mondialisation oblige, prône tous les aspects de modernité et de compétitivité »*

Perspectives Med

*«Guichet unique virtuel : meilleur moyen d'accroître et de fluidifier les échanges transfrontaliers, une solution efficace pour les douanes et leur pays »*

Finances news



## >> LA DIRECTION GÉNÉRALE À LA RENCONTRE DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES



### **22 janvier : 2<sup>ème</sup> édition des «Rendez-vous de la transparence»**

Rencontre avec les chefs d'entreprises, membres de la CGEM, autour du thème : « Ethique et transparence au sein de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects ». Lors de cette rencontre, le Directeur Général de l'ADII a présenté les réformes engagées par son institution en matière d'éthique et de transparence.



### **19 mars : «La douane et l'entreprise au 21<sup>ème</sup> siècle»**

Rencontre animée par le Directeur Général de l'ADII en présence de chefs d'entreprises, membres de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) sous le thème : «la Douane et l'entreprise au 21<sup>ème</sup> siècle: un partenariat renforcé».

## >> RENCONTRES PROFESSIONNELLES



### **27 mai : La catégorisation, le crédit d'enlèvement et le paiement électronique**

Sous le thème : « La catégorisation, le crédit d'enlèvement et le paiement électronique », une rencontre a été animée par la Direction Régionale de Casablanca au siège de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM).



### **17 juin : le Cadre de normes SAFE**

La Direction Régionale de Casablanca a animé un séminaire à la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) autour du thème : « Le Cadre de normes : sécurisation et facilitation du commerce mondial ».



### **Tout au long de l'année : promotion des produits et services de la Douane**

Une série de rencontres nationales et régionales ont été organisées par les services douaniers à travers le Royaume aux fins de promouvoir et d'encourager les entreprises à adhérer au programme de la catégorisation et à recourir au crédit d'enlèvement comme mode de paiement présentant des facilités avantageuses pour l'enlèvement rapide de la marchandise.

>> MANIFESTATIONS AUXQUELLES L'ADII A PRIS PART



**10 août : journée nationale du migrant**

Participation des différentes structures régionales de l'ADII aux manifestations organisées à cette occasion pour mettre l'accent sur les facilités et les tolérances accordées par cette Administration à nos compatriotes établis à l'étranger.



**07 octobre : journée porte ouverte des centres techniques industriels**

Organisée par le Département du Commerce et de l'Industrie à Casablanca, cet événement a été l'occasion de promouvoir les produits et services conçus par la douane à l'attention des entreprises.



**11 novembre : semaine nationale de la qualité**

Participation de l'ADII à la 13ème édition de la Semaine de la Qualité 2009 organisée par le département du commerce et de l'Industrie sous le thème : « La Performance passe par la Qualité ».



**12 novembre : Label CGEM pour la responsabilité sociale**

Participation, à Casablanca, à la cérémonie de remise du Label CGEM pour la responsabilité sociale, décerné à 11 sociétés sur la base de la conformité de leur gestion globale avec la charte de responsabilité sociale de la confédération.

## >>> DISPOSITIF D'ACCUEIL : SITUATION ANNUELLE 2009

CHIFFRES CLES			
<b>13 966</b> Visiteurs reçus par la cellule d'accueil de l'Administration Centrale	<b>1 043</b> appels parvenus au Numéro économique	<b>2 694</b> messages reçus via la boîte électronique « adii »	<b>99</b> réclamations reçues

Dans l'objectif d'assurer un accompagnement personnalisé à ses partenaires et usagers et de répondre au mieux à leurs attentes en termes d'écoute, d'assistance, d'informations et de célérité, la Douane place l'amélioration continue de la qualité d'accueil et de renseignement aux usagers au cœur de ses préoccupations. Un accueil et un service d'information de qualité s'avèrent en effet un indice de performance et d'efficacité pour l'ADII, qui n'épargne aucun effort, à travers aussi bien ses services centraux que régionaux, pour être en phase avec les besoins des citoyens, tant les particuliers que les professionnels.

C'est dans ce sens que la Douane a mis en place un dispositif d'accueil dédié à ses divers publics composé de :

- une adresse électronique «[adii@douane.gov.ma](mailto:adii@douane.gov.ma)» ouverte

aux interrogations et aux réclamations des usagers

- un numéro économique « 080100 7000 » à la disposition du citoyen
- et des cellules chargées de l'accueil physique des visiteurs dans ses locaux

L'ADII accorde également une attention particulière aux réclamations et aux dénonciations qui lui parviennent. Elle veille à en assurer une prise en charge dans les meilleurs délais et un suivi rigoureux qui permet de relever, le cas échéant, les ajustements et améliorations de service à apporter.

Ce dispositif d'accueil fait l'objet d'un bilan trimestriel diffusé à l'ensemble des structures dans le but de procéder aux améliorations qui s'imposeraient

RECLAMATIONS ET DENONCIATIONS	CELLULE D'ACCUEIL	ADRESSE ELECTRONIQUE	NUMERO ECONOMIQUE
<b>Volumétrie</b> 99 réclamations  <b>Taux de réponse : 90%</b>  <b>Délai moyen de réponse :</b> 05 jours  <b>Thèmes récurrents :</b> -Véhicules réexportés ou dédouanés mais non apurés sur le système informatique : <b>63 (63,6%)</b>	<b>Volumétrie</b> 13.966 visiteurs accueillis et renseignés par la cellule d'accueil de l'AC  <b>Délai moyen de réponse :</b> le jour même  <b>Thèmes récurrents :</b> - Participation aux appels d'offre : <b>2.260 (32%)</b> - Participation à une réunion à l'AC: <b>1.850 (26%)</b> - Traitement d'une affaire contentieuse : <b>1.735 (25%)</b>	<b>Volumétrie</b> 2694 messages électroniques parvenus via la boîte « Adii »  <b>Taux de réponse : 78 %</b>  <b>Délai moyen de réponse : 72h</b>  <b>Thèmes récurrents :</b> - Demandes d'emploi et de stage : <b>742 (27,5%)</b> - Montant des droits et taxes à payer pour le dédouanement d'un véhicule : <b>565 (21%)</b> - Fiscalité douanière : <b>291 (10,8%)</b> - Admission temporaire des véhicules : <b>265 (9,8%)</b>	<b>Volumétrie</b> 1043 appels reçus  <b>Thèmes récurrents :</b> - Demandes d'information relatives au régime d'admission temporaire de véhicules : <b>217 (20,8%)</b> - Montant des droits et taxes à payer pour le dédouanement de véhicules : <b>203 (19,5%)</b> - Demande d'information relative à la nouvelle mesure consistant en l'octroi de l'abattement de 85% au profit des MRE retraités pour le dédouanement de leur véhicule : <b>175 (16,7%)</b>

Principales données chiffrées du dispositif d'accueil

## Synthèse des résultats

- **Une remarquable augmentation du nombre de courriers électroniques parvenus à l'ADII**

Le nombre de courriers électroniques parvenus à la boîte adii en 2009 a enregistré une importante augmentation comparativement à l'année précédente passant de **1858** courriers en 2008 à 2694 en 2009, soit une évolution de **45%**.

En revanche, le nombre d'appels reçus via le numéro éco ainsi que le nombre de visiteurs s'étant rendu à l'administration durant, cette année ont connu une nette régression par rapport à l'année 2008, passant respectivement de **1289** appels en 2008 à 1043 en 2009 et de **19 647** visiteurs, en 2008 à 13 966 en 2009.

L'augmentation du nombre de courriers électroniques trouve son explication dans le fait que les partenaires et usagers préfèrent généralement, en s'adressant à l'administration pour information, obtenir une réponse écrite de la part des structures directement concernées par leurs dossiers, réponse pouvant servir lors de l'accomplissement des démarches administratives nécessaires. Le recours au courrier électronique peut être expliqué, aussi, par l'efficacité des services dans la prise en charge de toutes les demandes qui parviennent à l'ADII par ce canal.

- **Les réclamations : une nette amélioration du délai de réponse**

Le délai moyen de réponse aux réclamations a connu une nette amélioration durant l'année 2009 passant de **11,5** jours en 2008 à **05** jours en 2009.

La non régularisation sur le système informatique de la situation des véhicules admis en admission temporaire est l'objet le plus récurrent de ces réclamations.

Certaines réclamations ont porté également sur le nouveau système informatique BADR. Elles ont principalement trait à de simples blocages techniques qui n'affectent cependant pas le bon déroulement des opérations de dédouanement en ligne. Des éclaircissements sont à ce propos fournis en temps réel aux utilisateurs, par les structures concernées et des solutions techniques sont proposées le jour même afin de débloquent ces situations.

- **L'octroi de l'abattement de 85% au profit des concitoyens marocains résidant à l'étranger retraités pour le dédouanement de leur véhicule : une nouvelle mesure pour laquelle nos concitoyens ont manifesté un intérêt particulier**

Les concitoyens marocains résidant à l'étranger retraités ont souvent sollicité l'administration durant cette année pour disposer davantage d'éclaircissements quant à la nouvelle mesure mise en place par l'ADII relative à l'octroi de l'abattement de **85%** à l'occasion du dédouanement de leurs véhicules. En témoigne le nombre important d'appels téléphoniques reçus à ce sujet via le numéro économique qui est de l'ordre de **175** appels.

Les concitoyens marocains résidant à l'étranger retraités cherchaient généralement à travers leurs appels et en exposant leur propre cas, à s'assurer de la possibilité de bénéficier de cet avantage.



## >>> ACCUEIL DES MRE

La Haute sollicitude dont entoure Sa Majesté le Roi Mohamed VI nos concitoyens à l'étranger, a été concrétisée ces dernières années par la mise en place d'initiatives gouvernementales et non gouvernementales visant à contribuer à l'amélioration des conditions d'accueil des Marocains Résidant à l'Etranger et à consolider leurs liens avec la mère patrie.

A ce titre, l'opération Marhaba, organisée annuellement pendant la saison estivale et mobilisant toutes les parties concernées par l'accueil de nos compatriotes regagnant le pays à travers les voies maritimes, terrestres et aériennes, connaît la mise en place par les services douaniers aux postes frontières de mesures exceptionnelles permettant de faciliter le passage en douane et l'accompagnement des voyageurs et de gérer efficacement le flux continu de leurs véhicules.

Sur le plan organisationnel, les mesures prises au niveau des différents bureaux douaniers de passage ont principalement concerné cette année :

- le renforcement des effectifs affectés aussi bien au niveau des postes de passage qu'à bord des bateaux
- l'instauration de permanences **24h/ 24** et **7j/7** au niveau des ports et aéroports
- l'initiation des transporteurs des voyageurs par autocars aux aspects organisationnels visant à faciliter leur passage en douane
- la formation des agents douaniers pour une amélioration de la qualité de leur intervention.

Rompus ainsi aux techniques d'accueil et sensibilisés aux règles d'éthique, les douaniers mobilisés dans le cadre de cette opération, ont œuvré en 2009 à apporter assistance et orientation à nos concitoyens rentrant au pays et à répondre rapidement à leurs requêtes et doléances formulées via les différents dispositifs communicationnels mis en place, à savoir :

- les stands d'information et d'orientation spécialement installés durant la campagne
- les cellules d'accueil centrales et régionales
- l'adresse électronique de l'Administration

- la hotline qui leur est spécialement dédiée et
- le numéro économique de l'ADII

Sur le plan informationnel, nos compatriotes ont pu s'informer sur leurs droits et obligations en douane à travers les milliers d'exemplaires de supports de communication conçus à leur attention (guides, plaquettes, affiches et flyers déclinés en plusieurs langues), disponibles sur le site Internet de l'ADII et mis à leur disposition tant dans leur pays de résidence (par le biais du Ministère chargé de la Communauté marocaine à l'étranger, les ambassades et consulats du Maroc à l'étranger et les centres des Fondations Hassan II pour les MRE et Mohamed V pour la solidarité) qu'au niveau national auprès des bureaux douaniers.

### **Des mesures et facilités pour répondre au mieux aux attentes de nos compatriotes MRE**

**Mesure phare de l'année 2009, l'abattement de 85% accordé aux MRE retraités pour un véhicule de tourisme dédouané a suscité un réel intérêt de la part de nos concitoyens installés à l'étranger.**

**Cette mesure vient s'ajouter aux diverses facilités douanières prévues en faveur de la communauté marocaine établie hors du Royaume, notamment :**

- **La possibilité de souscrire, via internet avant même l'arrivée au Maroc, la déclaration d'admission temporaire d'un véhicule immatriculé à l'étranger et d'entamer les formalités se rapportant audit véhicule à bord des bateaux les transportant vers leur pays d'origine. Un moyen de se simplifier le passage en douane.**
- **L'octroi de la franchise totale des droits et taxes pour les cadeaux familiaux importés en quantité limitée et sans caractère commercial.**
- **Le bénéfice du vieillissement de 3 ans de l'âge d'un véhicule à dédouaner à l'occasion d'un retour définitif au Maroc (abattement de 25%)**
- **La facilité consistant à autoriser les MRE, tenus de retourner d'urgence dans leur pays d'accueil, à quitter le territoire national sur simple engagement de leur part à régulariser la situation de leur véhicule admis temporairement au Maroc et à le réexporter dans les délais.**

# LA DOUANE AU SERVICE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS

**Une ouverture au commerce et à l'investissement représente un élément essentiel permettant d'assurer un environnement favorable à une croissance économique durable. Les services des douanes de par le monde peuvent soutenir activement la réalisation de cet objectif par le biais de leur fonction économique fondamentale.**

A cet effet, l'ADII joue un rôle vital dans la concrétisation de la politique économique du gouvernement. Elle est bel et bien investie dans le processus du développement national. A ce titre, on ne peut trouver meilleur témoignage que l'extension du programme de catégorisation, l'introduction du statut d'OEA, l'optimisation et la promotion des régimes économiques, la poursuite de la simplification des procédures et de la dématérialisation, la participation active aux grands projets nationaux (Tanger Med, Port Net, etc.) qui constituent, avec le démarrage dans sa version complète du système BADR, les éléments phares de l'année 2009.

## >>> PLAN AZUR – MARINAS

Dans le cadre du soutien au tourisme balnéaire (plan Azur), la Douane avait conçu un cadre procédural approprié applicable aux marinas, basé sur le régime de l'Admission Temporaire (AT) pour une durée de six mois pouvant être prolongée (hivernage).

Jusqu'à fin 2009, six conventions d'agrément ont été signées, pour un total de 547 bateaux de plaisance.

Marinas	AT de bateaux	Hivernage
Smir, Kabila, RYC	128	104
Saïdia	171	7
Bouregreg	186	10
Agadir	62	6

Activité de marinas agréées

## >>> ZONES FRANCHES D'EXPORTATION « ZFE »

Sur le plan douanier, les marchandises entrant en ZFE ou en sortant ainsi que celles y obtenues ou y séjournant bénéficient de :

- l'exonération des taxes à l'importation et à l'exportation
- la suspension de la législation relative au contrôle du commerce extérieur et des changes
- la suspension des droits et taxes à l'importation pour les effets personnels et les véhicules (régime de l'admission temporaire) des personnes étrangères recrutées par les sociétés opérant dans les zones franches.

L'année 2009 a été marquée par de nouveaux projets de zones franches situées à Nador, Kénitra et Nouasseur. En tant que membre de la Commission Nationale des Zones Franches, la Douane a participé aux travaux d'établissement du cadre juridique visant la création des trois zones franches.

A ce titre, plusieurs rencontres ont été programmées avec :

- MED-Z, au sujet du plan d'aménagement de la zone franche de Kénitra
- Renault, dans le cadre du lancement des travaux dans la zone franche de Melloussa.

D'autre part, le projet de convention ADII – RENAULT a été finalisé. Il comprend notamment des mesures de facilitation pour le dédouanement des marchandises en entrée et en sortie de la zone franche.

Il est à signaler, également, l'élaboration de la circulaire relative à la mise à la consommation des marchandises ayant transité par le port de Tanger Med (sans y avoir subi de transformation), en attendant la refonte de la loi 19-94 régissant les ZFE.

## >>> MAGASINS ET AIRES DE DÉDOUANEMENT « MEAD »

Partant du fait qu'il est nécessaire de promouvoir les plateformes logistiques et d'optimiser l'utilisation des ressources affectées aux MEAD, l'ADII a créé en février 2009 un nouvel ordonnancement (Casa Ouest) au sein de la Circonscription de Casablanca Extérieur. Cette entité gère, désormais, les MEAD situés dans la plate-forme dite « Atlantic Logistic » à Casablanca. C'est dans ce cadre que six nouveaux magasins localisés au niveau de cette zone ont été agréés, portant ainsi à 54 le nombre total des MEAD opérationnels à fin 2009.